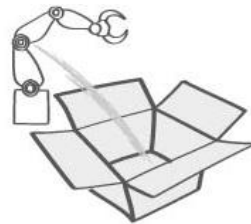


Aides financières et accompagnements



Start Kit 4.0

Projet réalisé par



En collaboration avec



Avec le soutien de





Table des matières

Avant-propos	4
Ligne du temps schématique	6
Diagnostic	8
Sensibilisation – Accompagnement - Financement	19
Formation	41
Conclusion	48


Vous trouverez dans ce document :

- Un **avant-propos** décrivant l'objectif de ce document ;
- Une **ligne du temps schématique** dans laquelle sont situés les accompagnements et les différentes aides en fonction des phases de réflexion du projet ;
- Une description des **aides financières et des programmes d'accompagnement** qui existent en Wallonie afin d'aider les entreprises dans leur digitalisation et notamment en termes d'enjeux manufacturiers. Ces aides sont reprises en fonction des phases/étapes du projet : **diagnostic, sensibilisation et accompagnement, formation** ;
- Une **conclusion**.



Guide de lecture :

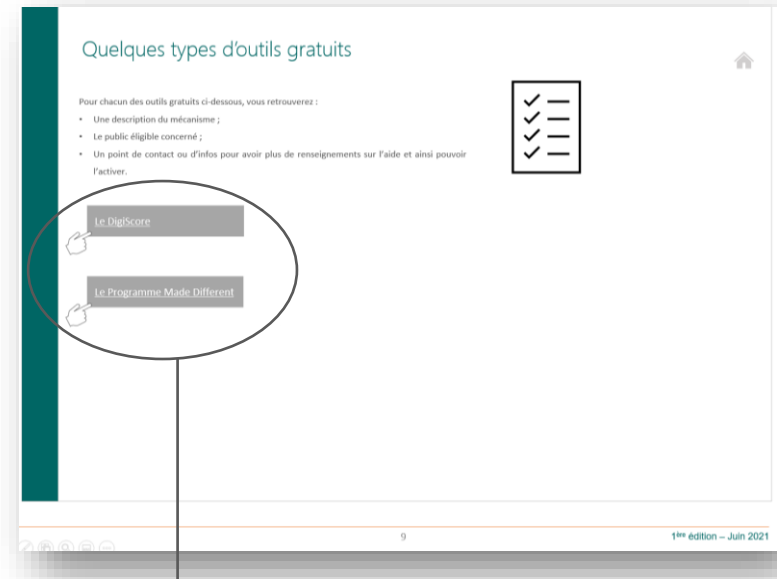
Ce document est **interactif**, c'est-à-dire que la navigation à travers l'ensemble du document et vers d'autres sources est facilitée par des liens « cliquables » soulignés.

De plus, l'icône  renvoie au sommaire du document

Chaque utilisateur du document peut ainsi consulter les parties qui l'intéresse, sans nécessairement parcourir le document linéairement.

Comment revenir à la page précédente après avoir cliqué sur un lien ?

Appuyer sur Alt, puis sur la flèche ← sur votre clavier.



Ces termes étant soulignés, cela signifie qu'ils sont « cliquables » et renvoient à une autre page. En l'occurrence, en cliquant sur le nom de l'outil, vous serez renvoyés à la page le décrivant.

Avant-propos



Introduction

Au cours de la transformation de son entreprise en usine du futur, l'entrepreneur est confronté à de nombreux défis que ce soit pour réaliser un diagnostic de sa situation actuelle, pour élaborer des pistes de solution, les exécuter mais aussi pour veiller à l'évolution continue de l'entreprise (et des collaborateurs). Pour le soutenir dans ses différentes démarches, différentes aides financières disponibles et programmes d'accompagnement existants ont été recensés dans cette fiche.

L'entreprise veillera à vérifier que les différentes aides choisies sont compatibles entre elles, certains plafonds (tels que les minimis) pouvant notamment s'appliquer.

Cette fiche fait partie d'un ensemble plus large de livrables. Parmi ces livrables, on retrouve notamment également une fiche « **Impact des technologies et méthodes de travail 4.0 sur les entreprises manufacturières** », une fiche « **Impact des technologies et méthodes de travail 4.0 sur les rôles au sein des entreprises manufacturières** », ou encore des **vidéos reprenant des témoignages d'entreprises**.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions de « Digital Wallonia », plan stratégique du numérique en Wallonie, qui prévoit une campagne de sensibilisation au numérique et met à disposition plusieurs outils pour accompagner les entreprises dans leur transformation.

Cette fiche date de juin 2021. Les informations de la fiche (taux, montants, etc.) pouvant évoluer indépendamment de la fiche, il est conseillé de consulter en priorité le lien officiel où l'aide est reprise (ou de prendre contact avec le service correspondant), et de se servir de la fiche comme d'un premier guide.

Ligne du temps schématique



Subsides et Financements

	Diagnostic	Sensibilisation – Accompagnement – Financement	Formation	
OUTILS GRATUITS	<p><u>DigiScore</u></p> <p><u>Made Different Diagnostic « Maturité Numérique »</u></p>	<p><u>Made Different « Scan approfondi »</u></p>	<p><u>Démonstrateur Construction 4.0 Build4Wal</u></p> <p><u>Digital Wallonia Skills scan</u></p>	
SUBSIDES	<p><u>Chèques-entreprises « Maturité numérique »</u></p> <p><u>Chèques- entreprises « Diagnostic croissance et développement d'entreprise»</u></p> <p><u>Chèques-entreprises « Cybersécurité »</u></p> <p><u>Start IA « Diagnostic de maturité »</u></p>	<p><u>Chèques-entreprises « Technologique »</u></p> <p><u>Chèques-entreprises « Propriété intellectuelle »</u></p> <p><u>Chèques-entreprises « Accompagnement croissance et développement d'entreprise»</u></p> <p><u>Tremplin IA « Proof of Concept »</u></p> <p><u>Prime à l'investissement</u></p> <p><u>Aide pour une étude de logiciel</u></p> <p><u>Projet de Pôle Greenwin</u></p>	<p><u>Cap IA « Mise sur le marché»</u></p> <p><u>Aide Op In</u></p> <p><u>Novallia Easy green</u></p> <p><u>Novallia Easy'up</u></p> <p><u>Soutien Sowalfin et SRIW</u></p>	<p><u>Crédit adaptation</u></p> <p><u>Chèques-formation</u></p> <p><u>Congé éducation payé</u></p>
FINANCEMENTS				

Diagnostic

Quelques types d'outils gratuits



Pour chacun des outils gratuits ci-dessous, vous retrouverez :

- Une description du mécanisme ;
- Le public éligible concerné ;
- Un point de contact ou d'information pour obtenir plus de renseignements sur l'aide et ainsi pouvoir l'activer.



[Le DigiScore](#)



[Le Programme Made Different](#)





Outil DigiScore

- **Mécanisme :**

Il s'agit d'un outil (gratuit et public) de mesure de maturité numérique des entreprises, mis à disposition par Digital Wallonia.

Il permet à l'entreprise :

- D'identifier ses forces et faiblesses,
- De se situer par rapport aux concurrents,
- D'avoir des conseils quant aux mesures à mettre en oeuvre.

- **Financement :**

Questionnaire gratuit en ligne

- **Public éligible :**

Tous types d'entreprises



<https://digiscore.digitalwallonia.be/>



Exemple :

- Je souhaite connaître le niveau de maturité numérique de mon entreprise afin de pouvoir identifier les points faibles et les améliorer.



Programme Made Different – Diagnostic

- **Mécanisme :**

Il s'agit de la première étape d'accompagnement du programme Made Different permettant de bénéficier d'un **audit d'1/2 journée** pour identifier le potentiel des mécanismes à mettre en œuvre. Ce procédé est généralement suivi, si l'entreprise le souhaite, du scan approfondi.

Made Different est un programme visant à aider une entreprise manufacturière à évoluer et transformer son entreprise en « Industrie du Futur ». Il est axé sur **7 transformations**

- **Financement :**

Audit gratuit (unique) – dans le cadre des aides « de minimis »

Constitution du dossier : simple demande via le point de contact

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine - rendez-vous pris selon la disponibilité de l'expert

- **Public éligible :**

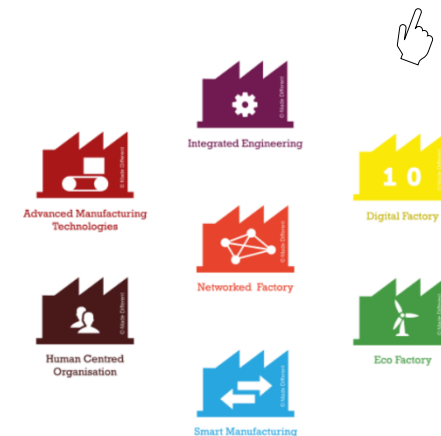
Entreprises manufacturières



Lien vers la [page web](#)



melanie.leonard@ccw.be



Exemple :

- Je souhaite réaliser des changements au sein de mon entreprise mais je ne sais pas par où commencer, comment m'y prendre. J'aimerais être soutenu dans mon projet et savoir où je me situe.



Programme Made Different - Diagnostic



Parc de machines unique : Moyens de production propres ou adaptés

World Class Manufacturing Production



Produits et prestations de service **développés dans leur intégralité** : prise en considération de tous les processus : Production, vente, maintenance technique et recyclage

End-to-End Engineering



« **Numérisation bienveillante** » : Processus numérisés et connectés

Digital Factory



L'Humain reste au centre de la chaîne de valeur : Implication, objectifs ciblés et développement du personnel et des collaborateurs

Human Centered Production



Appartenance à un **écosystème industriel en réseau**

Networked Factory



Système de **production durable et écologique** en prenant en compte toutes les phases du cycle de vie du produit

Eco-Production



Moyens de production flexibles et intelligents : Capacité de répondre à l'évolution de la demande sur le marché

Smart Production Systems



Transformer et innover son business model : Recherche d'opportunités à forte valeur ajoutée

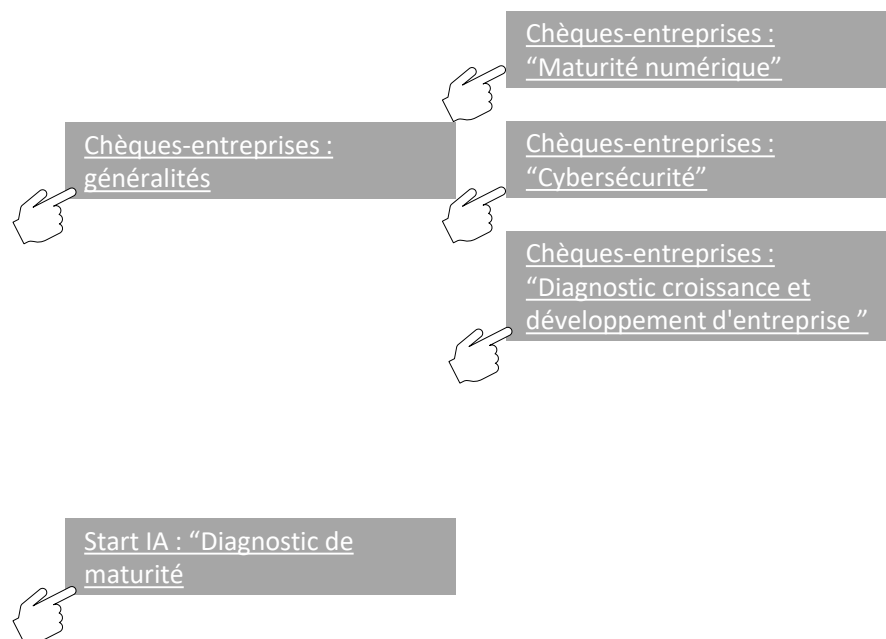
Business model

Quelques types de subsides



Pour chacun des types de subsides ci-dessous, vous retrouverez :

- Une description du mécanisme ;
- Le public éligible concerné ;
- Un point de contact ou d'information pour obtenir plus de renseignements sur l'aide et ainsi pouvoir l'activer.





Chèques-entreprises : généralités

- **Mécanisme :**

Les chèques-entreprises sont dédiés à des projets d'entreprise liés à la création de l'entreprise, la croissance de l'entreprise, ou encore la prise en compte des aspects tels que l'économie circulaire, l'énergie, l'**innovation**, l'internationalisation, le **numérique**. Aide via un prestataire agréé par la Région Wallonne.

- **Financement :**

Enveloppe maximale de 200 000 € en trois ans (dans le cadre des aides « de minimis ») - Jusque 80% d'intervention selon le chèque.


Les chèques sont cumulables entre eux.


Constitution du dossier : demande en ligne, démarche simplifiée

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine

- **Public éligible :**

TPE et PME

 <https://www.chèques-entreprises.be/chèques/>

 <https://www.chèques-entreprises.be/contact/>
melanie.leonard@ccw.be



**Chèques-
entreprises**

Exemple :

- J'aimerais être accompagné dans le cadre de la transition numérique (coaching, audit, études, brevets, etc.) de mon entreprise.
- => Je me renseigne sur le chèque adapté à ma situation



Chèques-entreprises « Maturité numérique »

- **Mécanisme :**

Ce chèque permet à l'entreprise d'être accompagnée afin d'évaluer sa maturité numérique. Il peut être utile pour aider l'entreprise dans sa prise de décisions, et ce, même si elle pense avoir déjà fait son choix (en termes de logiciel par exemple). En effet, il est important (avant d'investir) de bien se situer et d'avoir une vue à 360° sur les possibilités et les potentiels de développement des solutions existantes. Ce chèque permet à l'entreprise de réaliser un plan de mise en œuvre pour implémenter les processus numériques adéquats (infrastructure informatique, flux d'information, processus de production, nouvelle organisation du travail via le numérique, etc.) et de bénéficier d'un accompagnement pour cette mise en œuvre. Aide via un prestataire agréé par la Région Wallonne.

- **Financement :**

75% de taux d'intervention avec un montant maximum de 60 000 € HTVA sur 3 ans.

Cumulable avec les autres chèques avec une enveloppe maximale de 200 000 € HTVA en trois ans (dans le cadre des aides « de minimis »).

Constitution du dossier : demande en ligne, démarche simplifiée

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine

- **Public éligible :**

TPE et PME

 Lien vers la [page web](#)

 <https://www.chèques-entreprises.be/contact/>



**Chèques-
entreprises**

Exemple :

- J'aimerais acquérir un logiciel. Je ne sais pas ce qui pourrait me convenir, ou j'ai une idée mais ne suis pas certain que le logiciel auquel je pense soit adapté à ma situation. J'aimerais connaître la maturité numérique de mon entreprise et être aiguillé dans mes choix.



Chèques-entreprises « Cybersécurité »

- **Mécanisme :**

Ce chèque permet à l'entreprise d'être accompagnée dans la réalisation d'un audit ou d'un diagnostic afin d'évaluer sa situation en termes de cybersécurité, et de développer un plan d'actions sur cette base. En effet, les entreprises ne sont pas toujours protégées correctement et les cyber-attaques sont de plus en plus nombreuses. A noter que 2/3 des entreprises belges ont déjà été confrontées à la cybercriminalité. Aide via un prestataire agréé par la Région Wallonne.

- **Financement :**

75% de taux d'intervention avec un montant maximum de 60 000 € HTVA sur 3 ans.

Cumulable avec les autres chèques avec une enveloppe maximale de 200 000 € HTVA en trois ans (dans le cadre des aides « de minimis »).

Constitution du dossier : demande en ligne, démarche simplifiée

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine

- **Public éligible :**

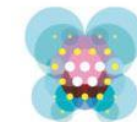
TPE et PME



Lien vers la [page web](#)



<https://www.chèques-entreprises.be/contact/>



**Chèques-
entreprises**

Exemple :

- Nous avons déjà été infectés en ouvrant des mails malveillants et nous en recevons régulièrement sans savoir quelle attitude adopter.



Chèques-entreprises « Diagnostic croissance et développement d'entreprise »

• Mécanisme :

Ce chèque permet à l'entreprise d'être accompagnée dans la réalisation d'un diagnostic pour examiner sa situation actuelle et ses besoins éventuels. Ce diagnostic est soit général/global (l'entreprise sous ses différentes facettes) soit spécialisé (en fonction des priorités). Le résultat de ce diagnostic est la remise d'une première proposition de plan d'actions favorables à la croissance de l'entreprise.

L'entreprise peut également faire appel au [Chèque-Croissance-accompagnement](#) pour affiner le plan d'actions et se faire accompagner dans sa mise en œuvre.

Aide via un prestataire agréé par la Région Wallonne.



• Financement :

50% de taux d'intervention avec un montant maximum de 25 000 € HTVA sur 3 ans.

Cumulable avec les autres chèques avec une enveloppe maximale de 200 000 € HTVA en trois ans (dans le cadre des aides « de minimis »).

Constitution du dossier : demande en ligne, démarche simplifiée

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine

• Public éligible :

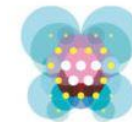
TPE et PME



Lien vers la [page web](#)



<https://www.chèques-entreprises.be/contact/>



**Chèques-
entreprises**

Exemple :

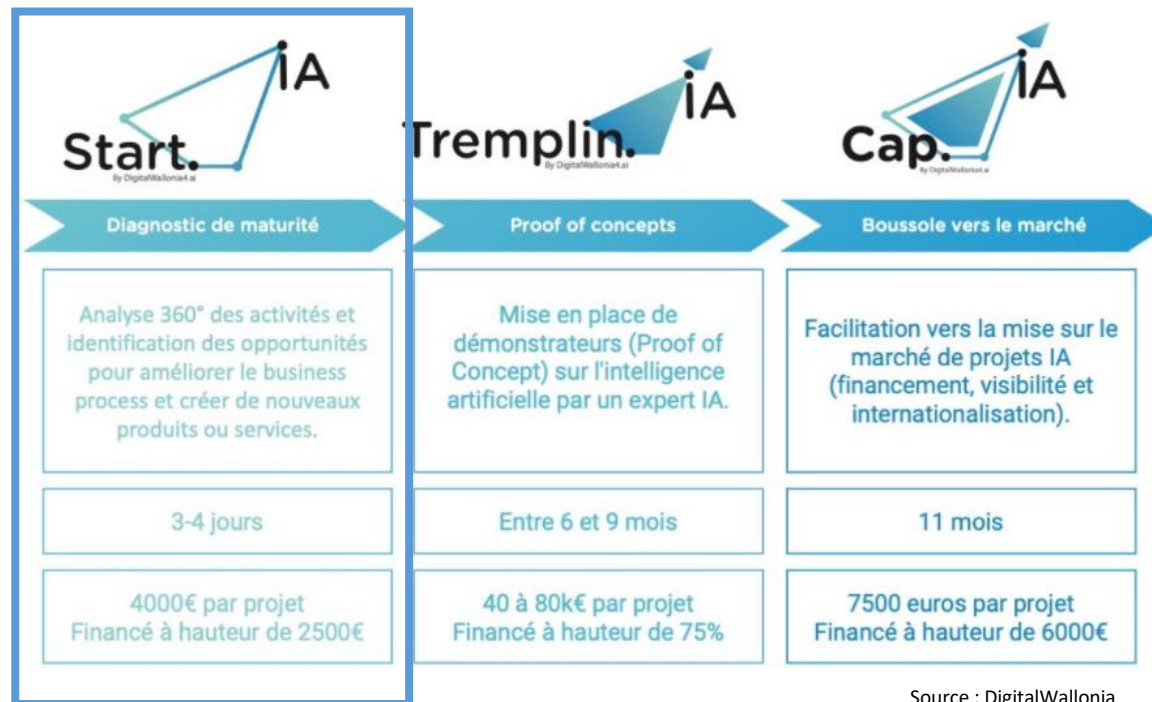
- Je souhaite faire croître mon entreprise, envisager de nouvelles pistes, créer de nouveaux produits mais je ne sais pas comment ni par où commencer.



Start IA « Diagnostic de maturité »

• Mécanisme :

« DigitalWallonia4.ai », porté par l'AdN, Agoria, l'Infopôle Cluster TIC et le Réseau IA, vise à accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle en Wallonie et développer ainsi son écosystème wallon. Pour ce faire, le programme repose sur 4 axes stratégiques dont l'axe « Entreprises et IA » à destination des entreprises afin de les aider via trois dispositifs.



Exemple :

- J'ai entendu parler de l'IA et je pense que cela pourrait améliorer mes processus mais je ne sais pas si mon entreprise est prête pour l'intégrer, ni comment l'intégrer.

Source : DigitalWallonia

<https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/digitalwallonia4-ai-home>



Sensibilisation – Accompagnement – Financement

Quelques types d'outils gratuits



Pour chacun des outils gratuits ci-dessous, vous retrouverez :

- Une description du mécanisme ;
- Le public éligible concerné ;
- Un point de contact ou d'information pour obtenir plus de renseignements sur l'aide et ainsi pouvoir l'activer.



[Le Programme Made Different](#)



[Démonstrateur Construction 4.0 – Build4Wal](#)



[Autres références utiles](#)





Programme Made Different – Scan Approfondi

- **Mécanisme :**

Il s'agit de la seconde étape d'accompagnement du programme Made Different permettant à l'entreprise de bénéficier d'un scan de 5 à 10 jours pour identifier un plan d'actions à mettre en œuvre. Ce scan s'appuie sur les 7 transformations du programme Made Different.

Made Different est un programme visant à aider une entreprise manufacturière à évoluer et transformer son entreprise en « Industrie du Futur ». Il est axé sur **7 transformations**.

- **Financement :**

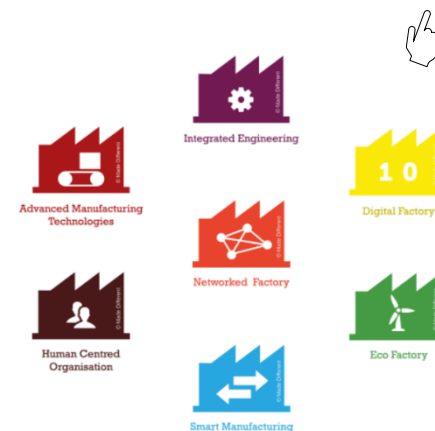
Scan gratuit (unique) – dans le cadre des aides « de minimis »


Constitution du dossier : simple demande via le contact

Délais d'acceptation du dossier : dans le mois - rendez-vous pris selon la disponibilité des experts

- **Public éligible :**

Entreprises manufacturières



 Lien vers la [page web](#)

 melanie.leonard@ccw.be



Exemple :

- J'ai des retards dans mes commandes, certaines pannes avec les machines et des processus énergivores. J'aimerais mieux organiser mon atelier ou même l'automatiser.



Démonstrateur Construction 4.0 « Build4Wal »

- **Mécanisme :**

Ce projet, initié par le CSTC (Centre scientifique et Technique de la Construction) en collaboration avec le CENAERO (Centre de recherche en aéronautique) et le CETIC (Centre d'excellence en technologies de l'information et de la communication), met en synergie les compétences complémentaires de ces partenaires technologiques. Le démonstrateur se concentre principalement sur des applications liées à l'exécution de chantier. Par ailleurs, ils sont appuyés par la CCW (Confédération Construction wallonne) pour les relations avec les acteurs de terrain, en particulier pour le volet formation. De plus, un volet dédié à la conception des bâtiments et également leur utilisation est également prévu.

Ce démonstrateur a pour vocation de donner la possibilité aux entreprises de tester des technologies pouvant leur permettre de répondre à des problématiques de chantier, mais aussi à des problématiques d'automatisation et d'industrialisation.

Concrètement, il s'agit de hubs de démonstration :

- **Deux hubs de démonstration « fixes » (un sur le site du CSTC à Limelette et l'autre sur le site du CSTC au Lozenberg) :** il s'agit de halls industriels permettant de découvrir et tester diverses technologies et de faire des choix réfléchis et adaptés aux besoins de l'entreprise
- **Deux hubs de démonstration mobiles :** remorques aménagées regorgeant d'outils intéressants (elles se déplacent, notamment pour réaliser sur les chantiers des démonstrations technologiques).

Conseils technologiques : le but du démonstrateur n'est pas de faire la promotion de la technologie en soi mais de mettre en avant le bénéfice apporté par une technologie pour répondre à un problème spécifique et réel de l'entreprise. Dans cette démarche, le CSTC peut être un premier point de contact par rapport aux fournisseurs et aux technologies présentes sur le marché.



Exemple :

- Je souhaiterais tester des technologies avant d'en faire l'acquisition afin de comprendre comment cela peut m'aider dans mon métier.

[=> Suite à la page suivante](#)



Démonstrateur Construction 4.0 « Build4Wal »

- **Financement :**

Gratuit

Constitution du dossier : demande via le contact

Délais d'acceptation du dossier : selon la demande et les disponibilités des experts

- **Public cible :**

Toutes les entreprises du secteur de la construction



Lien vers la page web [Digital Construction](#)



CSTC : timothee.lonfils@bbri.be





Autres références utiles

- ID2Move - Centre d'excellence drone : <https://www.id2move.eu/>



- Living Labs in Wallonia : <https://www.livinglabsinwallonia.be/>

Voir aussi sur [Digital Wallonia](#)



- Démonstrateur Industrie 4.0 de Jobs@Skills et Technifutur :
 - <https://technifutur.be/fr/demonstrateur-industrie-4-0/>
 - <https://www.jobsatskills.be/equipements>
 - Voir aussi sur [Digital Wallonia](#)

Quelques types de subsides



Pour chacun des subsides ci-dessous, vous retrouverez :

- Une description du mécanisme ;
- Le public éligible concerné ;
- Un point de contact ou d'information pour obtenir plus de renseignements sur l'aide et ainsi pouvoir l'activer.





Chèques-entreprises : généralités

- **Mécanisme :**

Les chèques-entreprises sont dédiés à des projets d'entreprise liés à la création de l'entreprise, la croissance de l'entreprise, ou encore la prise en compte des aspects tels que l'économie circulaire, l'énergie, l'**innovation**, l'internationalisation, le **numérique**. Aide via un prestataire agréé par la Région Wallonne.

- **Financement :**

Enveloppe maximale de 200 000 € en trois ans (dans le cadre des aides « de minimis ») - Jusqu'à 80% d'intervention selon le chèque

Les chèques sont cumulables entre eux.

Constitution du dossier : demande en ligne, démarche simplifiée

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine

- **Public éligible :**

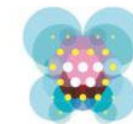
TPE et PME



<https://www.chèques-entreprises.be/chèques/>



<https://www.chèques-entreprises.be/contact/melanie.leonard@ccw.be>



**Chèques-
entreprises**

Exemple :

- J'aimerais être accompagné dans le cadre de la transition numérique (coaching, audit, études, brevets, etc.) de mon entreprise.

=> Je me renseigne sur le chèque adapté à ma situation



Chèques-entreprises « Technologique »

- **Mécanisme :**

Ce chèque permet à l'entreprise d'être accompagnée par un centre de recherche afin de développer un nouveau produit, procédé ou service qui nécessite une validation scientifique. Cela se passe par deux phases :

- Phase exploratoire : essais, calculs et premières analyses.
- Etudes de faisabilité technique (si besoin) : réalisation d'essais, de bilans énergétiques, élaboration de méthodes de contrôle, optimisation de protocoles d'essais, tests en laboratoires, évaluation du cycle de vie, etc.

L'entreprise peut aussi être aidée dans la préparation de l'industrialisation de la solution (élaboration du cahier des charges technique, conception de schémas de production, réalisation du packaging, etc.). Aide via un prestataire agréé par la Région Wallonne.

- **Financement :**

75% de taux d'intervention avec un montant maximum de 45 000 € HTVA sur 3 ans.

Cumulable avec les autres chèques avec une enveloppe maximale de 200 000 € HTVA en trois ans (dans le cadre des aides « de minimis »).

Constitution du dossier : demande en ligne, démarche simplifiée

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine

- **Public éligible :**

PME enregistrées en qualité d'entreprises commerciales dans la BCE



Lien vers la [page web](#)



<https://www.chèques-entreprises.be/contact/>



**Chèques-
entreprises**

Exemple :

- J'ai un nouveau concept de produit mais je n'ai pas les moyens en interne ni les ressources (financières et temps) nécessaires pour approfondir l'idée. Je suis prêt à me faire aider par un partenaire technologique.



Chèques-entreprises « Propriété intellectuelle »

- **Mécanisme :**

Ce chèque permet à l'entreprise d'être accompagnée en vue de breveter une invention : est-ce brevetable, quelles sont les démarches à réaliser, etc. ? Une veille technologique adaptée peut aussi être proposée. Aide via un prestataire agréé par la Région Wallonne.

- **Financement :**

75% de taux d'intervention avec un montant maximum de 45 000 € HTVA sur 3 ans.

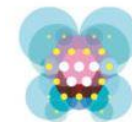
Cumulable avec les autres chèques avec une enveloppe maximale de 200 000 € HTVA en trois ans (dans le cadre des aides « de minimis »).

Constitution du dossier : demande en ligne, démarche simplifiée

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine

- **Public éligible :**

PME enregistrées en qualité d'entreprises commerciales dans la BCE



**Chèques-
entreprises**



Lien vers la [page web](#)



<https://www.chèques-entreprises.be/contact/>



Exemple :

- J'ai développé un produit et souhaiterais le faire breveter mais je ne suis pas certain que l'idée ne soit encore libre ni quelles démarches entreprendre.



Chèques-entreprises « Accompagnement croissance et développement d'entreprise »

- **Mécanisme :**

Ce chèque peut être accompagné préalablement du chèque [Diagnostic croissance et développement d'entreprise](#). Il permet à l'entreprise de se faire accompagner pour améliorer ses méthodes d'organisation (aspects financiers, production, sécurité, etc.). Cela peut également porter sur les aspects commerciaux (marketing, business plan, etc.).

Aide via un prestataire agréé par la Région Wallonne.

- **Financement :**

50% de taux d'intervention avec un montant maximum de 90 000 € HTVA sur 3 ans.

Cumulable avec les autres chèques avec une enveloppe maximale de 200 000 € HTVA en trois ans (dans le cadre des aides « de minimis »).

Constitution du dossier : demande en ligne, démarche simplifiée

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine

- **Public éligible :**

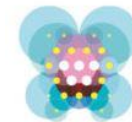
PME enregistrées en qualité d'entreprises commerciales dans la BCE



Lien vers la [page web](#)



<https://www.chèques-entreprises.be/contact/>



**Chèques-
entreprises**

Exemple :

- Je crois en mes produits et j'ai une clientèle satisfaisante mais j'aimerais booster mes ventes. Je n'ai pas une bonne visibilité ni une approche commerciale très performante.



Prime à l'investissement

- **Mécanisme :**

Il s'agit d'une prime (accompagnée le cas échéant d'exonération du précompte immobilier) pour une entreprise projetant de réaliser des investissements éligibles (immobilisations corporelles ou incorporelles à l'actif du bilan) à partir d'un seuil d'investissement déterminé.

Les dépenses relatives à l'achat de softwares et hardwares (logiciels, matériel informatique, etc.) sont éligibles aux primes à l'investissement. Par contre, toutes les dépenses relatives à du développement spécifique, qu'il soit réalisé en interne ou en externe, ne sont pas éligibles.

- **Financement :**

L'aide octroyée varie notamment en fonction de la taille de l'entreprise, de la localisation de l'investissement (en Wallonie mais varie si zone de développement), de la création éventuelle d'emploi, de l'intérêt de l'activité, du régime d'aides sollicité. Pour les critères et seuils : voir liens

Si l'entreprise fait partie d'un Cluster ou d'un Pôle de compétitivité, il est possible de bénéficier d'un % d'intervention supplémentaire.

Constitution du dossier : en ligne, avant de débiter les investissements (bon de commande, etc.) Nécessité d'introduire un dossier simplifié préalablement à la demande d'intervention.

Délais d'acceptation du dossier : acceptation provisoire après l'introduction d'une fiche signalétique préalable à la demande d'intervention



- **Public éligible :**

PME et GE en zone de développement



Lien vers la [page web](#)

[Formulaire](#) de demande d'intervention



Contacts : voir lien vers la [page web](#)

Exemple :

- Mon équipe s'est agrandie et les commandes augmentent. Je souhaiterais acquérir un ERP et du nouveau matériel (ordinateurs, serveurs, etc.). Je pense même à agrandir ma zone de stockage. Mes investissements sont conséquents.





Aide pour une étude de logiciel

- **Mécanisme :**

Il s'agit d'une étude de faisabilité à l'aide d'un organisme public de recherche, une Université ou une Haute Ecole dans le cadre de l'étude d'un logiciel : validation du concept, recherche d'outils de développement, mise en œuvre d'une méthodologie, rédaction du cahier des charges, création ou amélioration du business model, et recherche de moyens pour protéger le développement.

- **Financement :**

La subvention couvre 75% du coût de l'étude et entre dans le cadre des aides « de minimis ».

Constitution du dossier : en ligne (différents documents à fournir)

Délais d'acceptation du dossier : variable

- **Public éligible :**

PME (sans difficulté financière) et ayant un siège d'exploitation en Région wallonne



Lien vers la [page web](#)



Lien vers la [page web](#)



Exemple :

- Je ne trouve pas de solution adaptée à mes besoins sur le marché. J'ai déjà réalisé des choix malheureux avec des solutions commerciales.



Aide OP IN (Operating Innovation)

- **Mécanisme :**

Il s'agit d'une subvention pour :

- **L'innovation de procédé** par des opérations innovantes de production ou de distribution afin d'augmenter la valeur ajoutée produite par l'entreprise. Ces innovations sont considérées comme nouvelles ou sensiblement améliorées par rapport à l'état actuel de la technique dans ce secteur.
- **L'innovation d'organisation** par la mise en place d'une gestion des ressources humaines. Ces innovations sont considérées comme nouvelles ou sensiblement améliorées par rapport à l'état actuel de la technique dans ce secteur. Cette innovation devra impliquer une utilisation des technologies de l'information et de communication. Cela peut concerner divers aspects des ressources humaines.

- **Financement :**

La part maximale des dépenses admissibles couverte est de :

- 50% (TPE et PME)
- 15% (ENA à taille restreinte).

Dépenses admissibles : voir site

Constitution du dossier : formulaires et annexes à remplir

Délais d'acceptation du dossier : variable

- **Public éligible :**

TPE, PME ayant un siège d'exploitation en Wallonie

ENA à taille restreinte (uniquement en partenariat avec une ou plusieurs PME)



Lien vers la [page web](#)



Lien vers la [page web](#)



Exemple :

- Je souhaite innover les processus de ma production en marge de ce qui se fait généralement dans le secteur de la construction. Il s'agit d'idées pionnières qui intègrent une série de changements.



Projet de Pôle de Compétitivité Greenwin

- **Mécanisme :**

Les projets de pôles (R&D) sont des projets de recherche innovants et orientés vers le marché, financés sous formes de subsides (ou d'avances récupérables) par la Région Wallonne. Ces projets (orientés vers des **thématiques de la construction**, la chimie ou l'environnement) sont conséquents tant en terme de nombres de partenaires que de moyen (budget total à partir de 800.000 €). Greenwin propose trois appels par an pour ce type de projets, accompagne le montage du projet et suit le projet une fois lancé. Par ailleurs, Greenwin propose aussi des projets d'investissement visant à obtenir un bonus d'aide à l'investissement pour les infrastructures via les mécanismes de financement wallons.

- **Financement :**

Les subsides varient selon le type d'acteur concerné et la subsidiation souhaitée. Voir [tableaux des critères des projets wallons](#).

Constitution du dossier : il y a différentes étapes (en résumé) : remise d'une lettre d'intention - réunion d'orientation avec la cellule projet du pôle - montage et dépôt de l'avant-projet (à partir de cette étape, il faut devenir membre) soumis à des experts et jury - présentation du projet (« diagnostic de maturité »). Le projet effectif sera ensuite monté et relu par les experts et présenté aux administrateurs de Greenwin lors du comité d'évaluation. Le projet sera alors soumis au gouvernement wallon.

(<https://www.greenwin.be/fr/page/procedure-projets>)

Délais d'acceptation du dossier : environ un an entre le dépôt de la lettre d'intention et le démarrage du projet

- **Public éligible :**

Pour former un consortium pour monter le projet : minimum deux entreprises (TPE, PME, GE ou ENA) dont une PME et deux acteurs du monde de la recherche : CRA (centre de recherche agréé), HE (haute école) ou UU (unité universitaire)



<https://www.greenwin.be/fr/page/projets>



<https://www.greenwin.be/fr/>



Exemple :

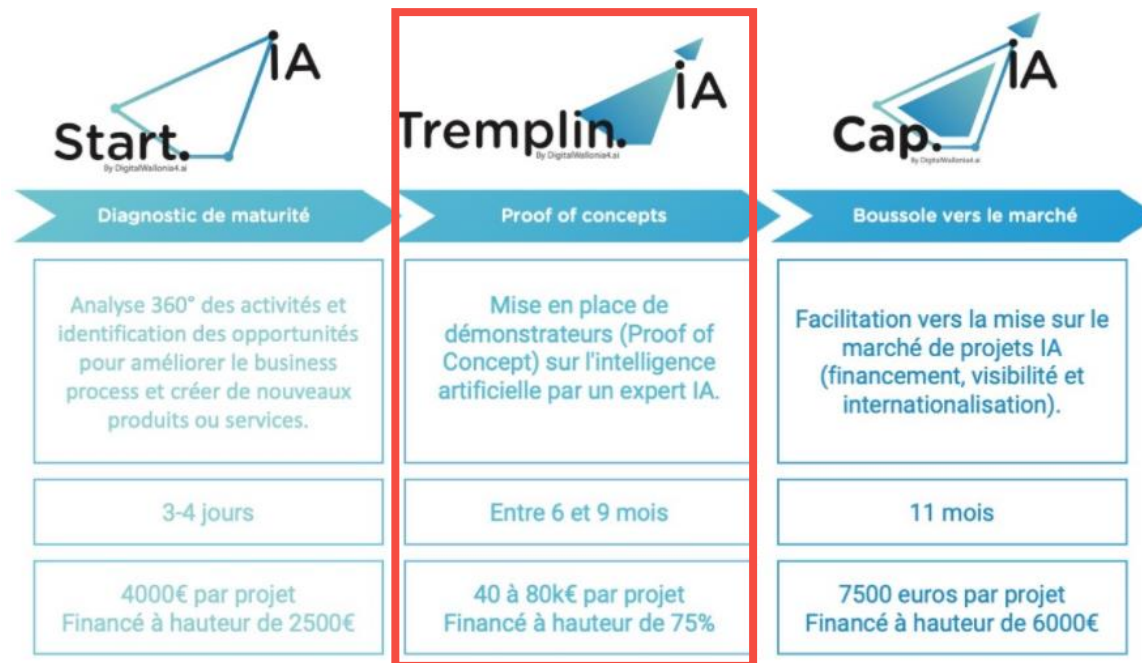
- J'ai une idée innovante et je cherche les partenaires adéquats afin de la mener à bien. Seule dans mon coin, je n'ai ni le temps ni les moyens de la concrétiser.



Tremplin IA « Proof of Concept »

• **Mécanisme :**

« DigitalWallonia4.ai », porté par l'AdN, Agoria, l'Infopôle Cluster TIC et le Réseau IA, vise à accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle en Wallonie et développer ainsi son écosystème wallon. Pour ce faire, le programme repose sur 4 axes stratégiques dont l'axe « Entreprises et IA » à destination des entreprises afin de les aider via trois dispositifs.



Source : DigitalWallonia

Exemple :

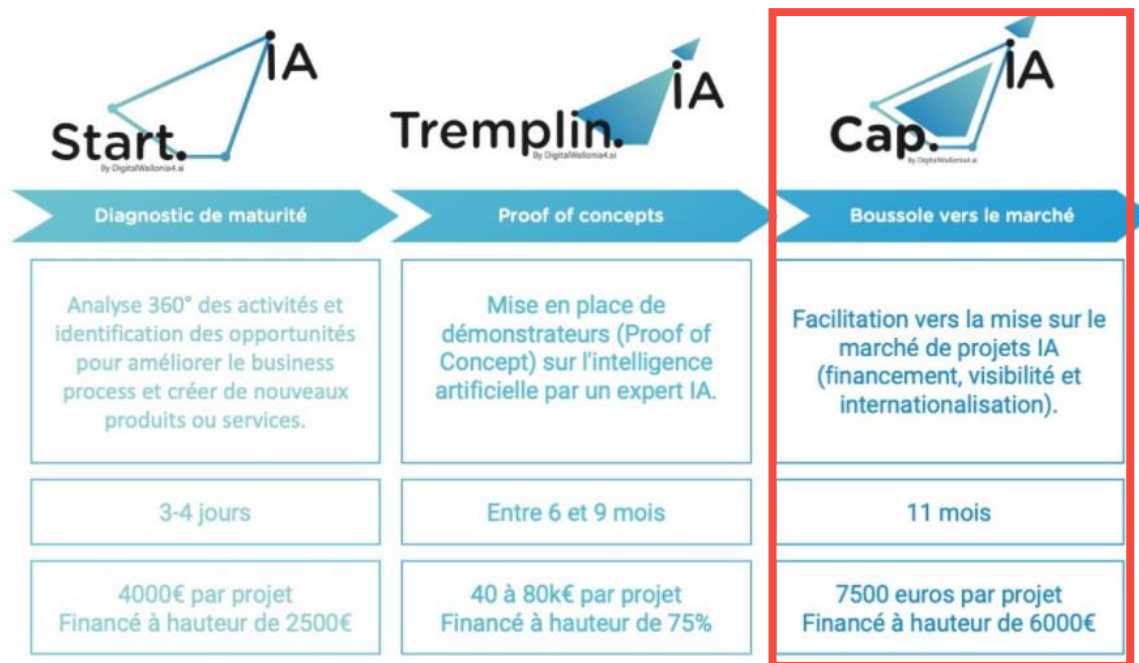
- Je souhaite tester les principes de l'IA dans mon entreprise.

<https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/digitalwallonia4-ai-home>

Cap IA « Mise sur le marché »

• **Mécanisme :**

« DigitalWallonia4.ai », porté par l'AdN, Agoria, l'Infopôle Cluster TIC et le Réseau IA, vise à accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle en Wallonie et développer ainsi son écosystème wallon. Pour ce faire, le programme repose sur 4 axes stratégiques dont l'axe « Entreprises et IA » à destination des entreprises afin de les aider via trois dispositifs.



Exemple :

- Mon entreprise possède un produit IA suffisamment mature et je souhaite le mettre sur le marché.

Source : DigitalWallonia

 <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/digitalwallonia4-ai-home>



Autres références utiles

- Appels à projets « Industrie du Futur » à venir : voir <https://www.digitalwallonia.be/fr>
- Aides dans le cadre de la stratégie « Circular Wallonia » :
 - <https://www.wallonie.be/fr/actualites/la-wallonie-adopte-la-strategie-circular-wallonia>
 - https://content.digitalwallonia.be/post/20210310121023/rapport_circular_wallonia_def_v6.pdf

Quelques types de financement



Pour chacun des outils gratuits ci-dessous, vous retrouverez :

- Une description du mécanisme ;
- Le public éligible concerné ;
- Un point de contact ou d'information pour obtenir plus de renseignements sur l'aide et ainsi pouvoir l'activer.



[Soutien Sowalfin et SRIW](#)



[Easy'Up](#)



[Easy'green](#)





Soutien Sowalfin et SRIW

• Mécanisme :

- La Sowalfin intervient **en complément d'un crédit bancaire** pour financer les investissements via différents types de solutions combinables :
 - Un prêt subordonné
 - Un apport de garantie

D'autres solutions de la Sowalfin peuvent être mobilisées. Citons par exemple le produit mixte (prêt et apport de garantie pour des plus petits montants), ou encore le prêt coup de pouce (financement d'un proche, famille, amis leur offrant un avantage fiscal avec une formule de cofinancement possible de la Sowalfin). Deux types de produits spécifiques de Novallia (Groupe Sowalfin) sont décrits plus précisément dans les pages suivantes étant donné leur caractère spécifique (innovation, ecoproduction).

- La SRIW peut financer les investissements numériques des grandes entreprises et PME de taille importante.

• Financement :

Dépend du type de produit.

Constitution du dossier : via la banque (Sowalfin), en ligne (conventions prêt coup de pouce), formulaire de prise de contact en ligne (SRIW)

Délais d'acceptation du dossier : conditionné à l'accord bancaire (Sowalfin) ou décision comité d'investissement SRIW

• Public éligible :

Indépendants, TPE, PME (en fonction du type de produits), GE en Région wallonne (siège d'exploitation), ne pas être en difficulté financière



<http://www.sowalfin.be/>



<http://www.pretcoupdepouce.be/>

<https://www.sriw.be/fr/>



Exemple :

- Je n'arrive pas à obtenir un prêt à la banque ou le prêt proposé par la banque n'est pas suffisant pour mon projet.

Easy'Up

- **Mécanisme :**

Easy'Up peut couvrir des projets innovants touchant à l'innovation de produits et de processus, mais aussi touchant au marketing.

Il peut s'agir d'un projet technologique ou non technologique.

- **Financement :**

Il s'agit d'un prêt subordonné de maximum 500 000 € d'une durée maximale de 10 ans. Ce prêt peut couvrir au maximum 40% des besoins en financement du projet d'innovation. Le mécanisme s'inscrit dans le cadre des aides « de minimis ». Voir les solutions de financement sur le site (lien ci-dessous).

Le prêt peut être cumulé à d'autres outils financiers (Investis par exemple), mais le financement public ne pourra dépasser un maximum de 75% des besoins totaux. A noter qu'il n'y a pas de cumul possible avec les aides « R&D » et les aides « à l'expansion économique » de la DGO6 pour une même dépense (sauf si les dépenses sont clairement distinctes).

- **Public éligible :**

TPE et PME wallonnes



Lien vers la [page web](#)



Lien vers la [page web](#)



Exemple :

- Je souhaite un prêt pour un projet innovant mais le prêt de la banque n'est pas suffisant et je ne sais pas apporter la garantie demandée par la banque.



Easy'green

- **Mécanisme :**

Easy'Green permet à l'entreprise de **réduire sa facture énergétique** grâce à un financement, un accompagnement et les conseils d'experts pour les investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique des process de production ou de son infrastructure, ou à produire de l'énergie d'origine renouvelable pour la consommation de son entreprise. Il peut s'agir également d'une démarche d'**éco-innovation** avec financement et expertise pour les projets innovants visant à réduire les émissions de CO2.

- **Financement :**

Il s'agit d'un prêt pouvant prendre différentes formes selon les besoins (subordonné, chirographaire, garanti). Voir les solutions de financement sur site (lien ci-dessous).

- **Public éligible :**

TPE et PME wallonnes



Lien vers la [page web](#)



Lien vers la [page web](#)



Exemple :

- Je souhaite un prêt pour un projet qui aura un impact positif sur l'environnement mais le prêt de la banque n'est pas suffisant et je ne sais pas apporter la garantie demandée par la banque.

Formation

Quelques types d'outils gratuits



Pour chacun des outils gratuits ci-dessous, vous retrouverez :

- Une description du mécanisme ;
- Le public éligible concerné ;
- Un point de contact ou d'information pour obtenir plus de renseignements sur l'aide et ainsi pouvoir l'activer.



[Digital Skills Scan](#)





Outil Digital Skills Scan

- **Mécanisme :**

Il s'agit d'un outil développé par l'AdN, Agoria, le Forem et l'UWE pour identifier les besoins personnels en compétences numériques pour mieux orienter les entreprises dans leur processus de développement de compétences et de formation. Cet outil est un complément de l'outil DigiScore de maturité numérique des entreprises. Il s'agit d'un questionnaire reprenant des exercices pratiques en ligne.

- **Financement :**

Outil gratuit

- **Public éligible :**

Personnel d'entreprises

 <http://digitalwallonia.be/digiscore-upskills>



Exemple :

- Je me débrouille avec l'ordinateur et les applications mais je souhaiterais identifier et tester mes forces et mes faiblesses.

Quelques types de subsides



Pour chacun des subsides ci-dessous, vous retrouverez :

- Une description du mécanisme ;
- Le public éligible concerné ;
- Un point de contact ou d'information pour obtenir plus de renseignements sur l'aide et ainsi pouvoir l'activer.



[Crédit-Adaptation](#)



[Congé-éducation payé](#)



[Chèques-Formation](#)





Crédit - Adaptation

- **Mécanisme :**

Le Crédit-Adaptation sert à soutenir financièrement les entreprises qui souhaitent organiser des formations spécifiques pour les employés afin de les maintenir à niveau ou de développer leurs compétences. Le sujet des formations est délimité (voir lien ci-dessous) et les formations spécifiques doivent concerner au moins 3 travailleurs dans l'entreprise (ou intérimaires dans l'entreprise).

- **Financement :**

Il s'agit d'une intervention forfaitaire horaire par travailleur en fonction de la taille de l'entreprise.

La subvention est plafonnée à 80 000 € par entreprise sur deux ans dans les limites budgétaires fixées annuellement.

L'entreprise bénéficie également de conseils afin de constituer son dossier et d'élaborer son plan de formation.

Constitution du dossier : formulaire de demande initiale (avant le début de la formation) + suivi de la démarche

Délais d'acceptation du dossier : variable

- **Public éligible :**

Toutes les entreprises ayant au moins un siège d'activités en Wallonie (à l'exception des ASBL)



<https://www.leforem.be/entreprises/aides-financieres-credit-adaptation.html>



Edouard.Franco@ccw.be (département emploi-formation-enseignement)



Exemple :

- Différents changements (création de nouveaux postes de travail, implémentation de nouveaux outils, etc.) ont pris place au sein de l'entreprise, et je souhaite que les employés soient formés afin d'acquérir les nouvelles compétences nécessaires.



Congé-éducation payé

- **Mécanisme :**

Le congé-éducation payé est un système de congés individuels permettant au travailleur qui suit certaines formations de s'absenter du travail en maintenant sa rémunération. Les formations doivent être reconnues et comporter un minimum 32h de cours (sauf pour les formations de tuteur, la présentation d'un examen de validation des compétences et l'inscription au jury central/universitaire).

Les formations suivies par le travailleur peuvent avoir une finalité professionnelle, mais il n'est pas nécessaire qu'il y ait un lien entre le contenu de la formation et le métier actuellement exercé par le travailleur. Elles peuvent aussi être de nature générale.

- **Financement :**

L'employeur reçoit un remboursement forfaitaire par heure de Congé-éducation payé octroyé au travailleur au cours de l'année scolaire et le travailleur reste rémunéré par son employeur.

Constitution du dossier : voir lien ci-dessous. Dans le cas d'un travailleur en CP 124, il est possible de se faire accompagner par Constructiv.

Délais d'acceptation du dossier : voir lien ci-dessous. Dans le cas d'un travailleur en CP 124, le remboursement est effectué par Constructiv.

- **Public éligible :**

Le travailleur doit répondre à différentes conditions.



<https://www.leforem.be/entreprises/aides-financieres-conge-education-payee.html>



Edouard.Franco@ccw.be (département emploi-formation-enseignement)



Exemple :

- Je vais changer de poste au sein de mon entreprise suite à différents changements et je souhaite suivre une formation agréée pendant mes heures de travail.



Chèques - Formation

- **Mécanisme :**

Il s'agit d'une aide financière pour former ses travailleurs dans l'un des centres de formation agréés.

- **Financement :**

Chèque d'une valeur totale de 30 euros dont 15€ financé par la RW par heure de formation et par travailleur.

Le nombre de chèques dont l'entreprise peut bénéficier varie en fonction du nombre de travailleurs dans l'entreprise.

Constitution du dossier : formulaire en ligne

Délais d'acceptation du dossier : environ une semaine

- **Public éligible :**

- PME ayant son siège d'activités principal en Wallonie (max 250 ETP)
- Indépendants à titre principal ou complémentaire (depuis min 6 mois)
- Conjoints aidants
- CA de max 50 millions d'euros ou bilan financier inférieur à 43 millions d'euros
- Être une entreprise autonome



<https://emploi.wallonie.be/home/formation/cheques-formation.html>



Edouard.Francq@ccw.be (département emploi-formation-enseignement)

Exemple :

- Je souhaite que mes employés suivent des formations continues pour être à niveau par rapport à l'évolution de leurs métiers (nouvelles techniques, logiciels, etc). Je souhaiterais bénéficier d'une aide financière.



Conclusion



Conclusion

Avant d'entamer toute transformation, achat de logiciels, formation ou adaptation, il est vivement conseillé de se renseigner sur les aides et les accompagnements existants.

Ceux-ci, outre le fait d'apporter par moment un soutien financier, peuvent permettre aux entreprises de prendre la meilleure décision et d'éviter des choix malheureux par méconnaissance des différents mécanismes.

Certaines démarches d'accès aux aides peuvent paraître longues et compliquées mais peuvent apporter des bénéfices (de premier abord) insoupçonnés et qui seront très favorables à l'entreprise.



Start Kit 4.0

Projet réalisé par



En collaboration avec



Avec le soutien de

